

Santé

Défibrillateur

Dans de nombreux cas d'arrêt cardiaque, le cœur continue de battre, mais le rythme des battements est tellement anormal que les contractions cardiaques sont inefficaces et que le cœur ne peut plus assumer sa fonction de pompe sanguine : c'est la fibrillation.

Cette fibrillation peut être corrigée au moyen d'un DAE, qui analyse le rythme cardiaque de la victime, avant de lui administrer, si nécessaire, un choc électrique. Les chances de survie augmentent si la réanimation cardio-pulmonaire et la défibrillation sont entreprises dans les premières minutes qui suivent l'arrêt cardiaque.



A Guermentes, un défibrillateur est installé à l'extérieur de l'Espace Marcel Proust.